



À l'heure où le monde entier cherche des solutions pratiques et immédiates à apporter pour remédier à l'impact du monde moderne sur son environnement, **TerraVie**, organisme de conservation de la nature, acquiert, protège à perpétuité et gère des terres d'intérêt écologique pour le bénéfice des générations futures.

Unique en son genre au Québec et au Canada, **TerraVie** transforme 75% du territoire en aires protégées tout en y jumelant un écovillage et un centre communautaire éducatif.

À ce jour, le nombre de terres protégées au Québec est nettement inférieur à la moyenne nationale et internationale. La création d'aires protégées en milieu privé par des organismes de conservation est donc essentielle afin d'améliorer la protection de notre patrimoine naturel.

L'écologie aujourd'hui...
c'est l'économie de demain!

David Suzuki

La réserve naturelle du Lac du Brochet à Montcalm

Ce site de 176 acres (72 hectares), géré par **TerraVie**, comporte un lac et ses rivières, un magnifique boisé et des milieux humides qui abritent de nombreuses espèces indigènes. La protection de ce milieu naturel est un apport au réseau d'aires protégées national.



Objectifs pour l'application du plan de gestion de la réserve naturelle

- Répertorier les espèces du site
- Mettre en place les mesures de conservation
- Initier une pépinière
- Développer un réseau de sentiers d'interprétation de la nature
- Construire des abris et bancs de repos
- Aménager un observatoire
- ☒ Implanter un centre communautaire éducatif
- Acquérir des terrains

Votre contribution est essentielle
à la réalisation de ces objectifs.

DEVENEZ PARTENAIRE EN CONSERVATION

Participez à la protection perpétuelle et à l'aménagement de la **Réserve naturelle du Lac-du-Brochet** en devenant parrain* :

J'aimerais parrainer un arbre

50 \$ x _____ = _____
(nombre d'arbres)

Je recevrai :

- Reçu fiscal
- Certificat de parrainage

Je désire parrainer l'espèce d'arbre suivant :

- | | |
|---|--|
| ☐ Chêne rouge | ☐ Bouleau jaune |
| ☐ Pin blanc | ☐ Cerisier |
| ☐ Érable à sucre | ☐ Tilleul |
| ☐ Cèdre | ☐ Mélèze |
| ☐ Pruche | ☐ Noyer |

J'aimerais parrainer un demi-acre de terre protégée

500 \$ x _____ = _____
(nombre d'acres)

Je recevrai :

- Reçu fiscal
- Certificat de parrainage
- Carte de membre sympathisant de TerraVie (3 ans)
- Exemplaire du plan de gestion de l'aire protégée

Je désire faire ce don au nom de :

(Veuillez indiquer le nom en caractères d'imprimerie comme il devra apparaître sur le certificat de parrainage)

Je préfère appuyer TerraVie de façon continue par un don mensuel prélevé sur ma carte de crédit ou débit (envoyer un spécimen de chèque) :

☐ 10\$/mois ☐ 15\$/mois ☐ 30\$/mois ☐ autre _____

pour _____ mois, soit une contribution totale de _____ \$.

N.B. Des reçus officiels sont automatiquement émis pour les dons de 50\$ ou plus.

* le parrainage est symbolique et ne confère aucun droit de propriété ou d'usage au détenteur du certificat de parrainage. Il s'agit d'une participation à la protection perpétuelle d'un site naturel pour le bénéfice des générations actuelles et futures.